



Le remplacement de la chaudière qui met trop de temps

Par **Balau09**, le **21/02/2024** à **14:50**

Bonjour à tous, depuis octobre, notre chaudière a souvent été en mode sécurité. Un plombier est intervenu et a identifié plusieurs problèmes. Il l'a temporairement réparée pour assurer le chauffage et l'eau chaude. En novembre, le propriétaire a indiqué qu'il fallait remplacer la chaudière. Nous avons alors décidé de ne pas effectuer l'entretien, pensant que le remplacement serait rapide. Cependant, malgré nos relances fréquentes, le propriétaire nous informe aujourd'hui (février) que le remplacement ne se fera qu'au début de l'été. Nous attendons depuis novembre, notre facture de gaz a doublé par rapport à l'année dernière et nous avons pas fait l'entretien. Nous nous retrouvons dans une impasse et ne savons pas comment agir face à cette situation. Le provisoire ne suffit plus, le chauffage fonctionne mais l'eau chaude présente des dysfonctionnements fréquents. Nous devons trouver une solution rapidement car la situation actuelle est trop compliquée.

Par **Visiteur**, le **21/02/2024** à **18:19**

Bonjour,

(Comme sur l'autre forum...)

Vous avez obligation de faire l'entretien, de plus une chaudière entretenue consommera moins.

Le remplacement est à la charge du bailleur, mais ne peut pas se faire dans l'immédiat. Si la panne dure plus de 21 jours vous avez droit à une indemnisation.